

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

SYNTHÈSE



**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Rapport d'activité 2011

(année scolaire 2010-2011)

Président du conseil d'administration du Conservatoire :
Rémy Pflimlin

Directeur : Bruno Mantovani

Directeur adjoint : François Laurent





SOMMAIRE

SYNTHÈSE / DIRECTION DES ÉTUDES MUSICALES

Fiche signalétique du conservatoire 2010/2011	5
Synthèse	9
Direction des études musicales	17
Indicateurs du contrat de performance	22

ACTIVITÉS DES DÉPARTEMENTS

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	33
Disciplines vocales	38
Écriture, composition et direction d'orchestre	40
Musicologie et analyse	44
Musique ancienne	48
Pédagogie, formation à l'enseignement	51
Jazz et musiques improvisées	57
Métiers du son	54
Direction des études chorégraphiques	60

ACTIVITÉS DES SERVICES

Médiathèque Hector Berlioz	68
Centre de recherche et d'édition	75
Service audiovisuel	78
affaires scolaires / bourses et logements	83
Affaires extérieures et communication	86
• La sous-direction des affaires extérieures	86
• La communication	90
Services administratifs et financiers	
• Apprentissage de la scène	94
• Affaires générales et financières	100
• Ressources humaines	120
• Informatique	124
• Bâtiment et sécurité	126
• Service intérieur	128

ANNEXES / TABLEAUX

Médiathèque Hector Berlioz	133
• Documents	134
• Évolution du fonds de prêt	137
• Section de consultation / accueil lecteurs extérieurs	139
• Prêts, lettres de rappel envoyées	142
Affaires extérieures et communication	145
• Master-classes 2009-2010	147
Statistiques générales	151
• Répartition des candidats selon la nationalité	152
• Effectifs 2009-2010	154
• Concours d'entrée 2009-2010	160
• Titres de fin d'études 2009-2010	168



Fiche signalétique du Conservatoire

Exercice 2011 / année scolaire 2010-2011

BÂTIMENT LIVRÉ EN 1990

Surface totale du bâtiment : 35 000 m²

8 000 m² de locaux de cours et de répétition,
2 000 m² dédiés à l'apprentissage de la scène,
2 000 m² de locaux administratifs,
1 000 m² pour les ressources médiathèque et audiovisuel,
14 000 m² de couloirs, dégagements et stockages,
8 000 m² de locaux divers.

SALLES

78 salles de classe (dont 5 grands studios de danse)
70 studios de travail
4 salles d'examens et de concours
7 plateaux d'orchestre
3 salles publiques : 180 places, 250 places, de 375 à 420 places.

INSTRUMENTS

2 orgues de concert (Rieger et Dupont), 232 pianos, plus de 2 000 autres

PERSONNELS

Enseignants et péri-scolaires permanents : 400 personnes physiques
261.26 ETPT (258.09 sur budget de l'établissement, 3.17 sur budget du ministère)

Personnels administratifs et techniques au 31/12/2011 : 160 personnes physiques
154.99 ETPT (62.28 sur budget de l'établissement, 92.70 sur budget du ministère)

ÉTUDIANTS

1 129 inscrits dans 1 327 cursus, dont 929 français et 200 étrangers (17,71 %)

Candidats : 1 597 aux concours d'entrée, dont 1 306 français et 239 étrangers (17,71%)

Age des étudiants : de 14 à 52 ans (âge moyen : 23,16 ans)

Aides : 211 étudiants boursiers, attribution de **195** aides privées

Capacité d'accueil de la résidence pour mineurs : 40 lits

CURSUS

137 cursus structurés en 6 cycles

Diplômes délivrés en 2011

LMD :

en 1^{er} cycle : 134 DNSPM/D, 37 diplômes, 11 prix et 44 certificats ;

en 2^e cycle : 147 diplômes ;

en 3^e cycle : 9 diplômes d'artiste interprète.

Cycle de formation supérieure (en voie d'extinction) :

14 diplômes de formation supérieure (DFS) ;

301 manifestations publiques dont 190 à l'extérieur du Conservatoire en partenariat avec d'autres structures, soit 61 % des représentations à l'extérieur du Conservatoire.

301 manifestations publiques dont 190 hors les murs

COMPTE FINANCIER 2011

Section fonctionnement :

- en dépenses : 27,7 millions d'euros (25,2 millions d'euros hors DAM)

- en recettes : 28,7 millions d'euros dont 25,2 millions d'euros de subvention versée par le Ministère et 1,6 millions de recettes propres (hors ressources affectées et produits exceptionnels)

Section investissement :

- en dépenses : 1,9 millions d'euros.



SYNTHÈSE

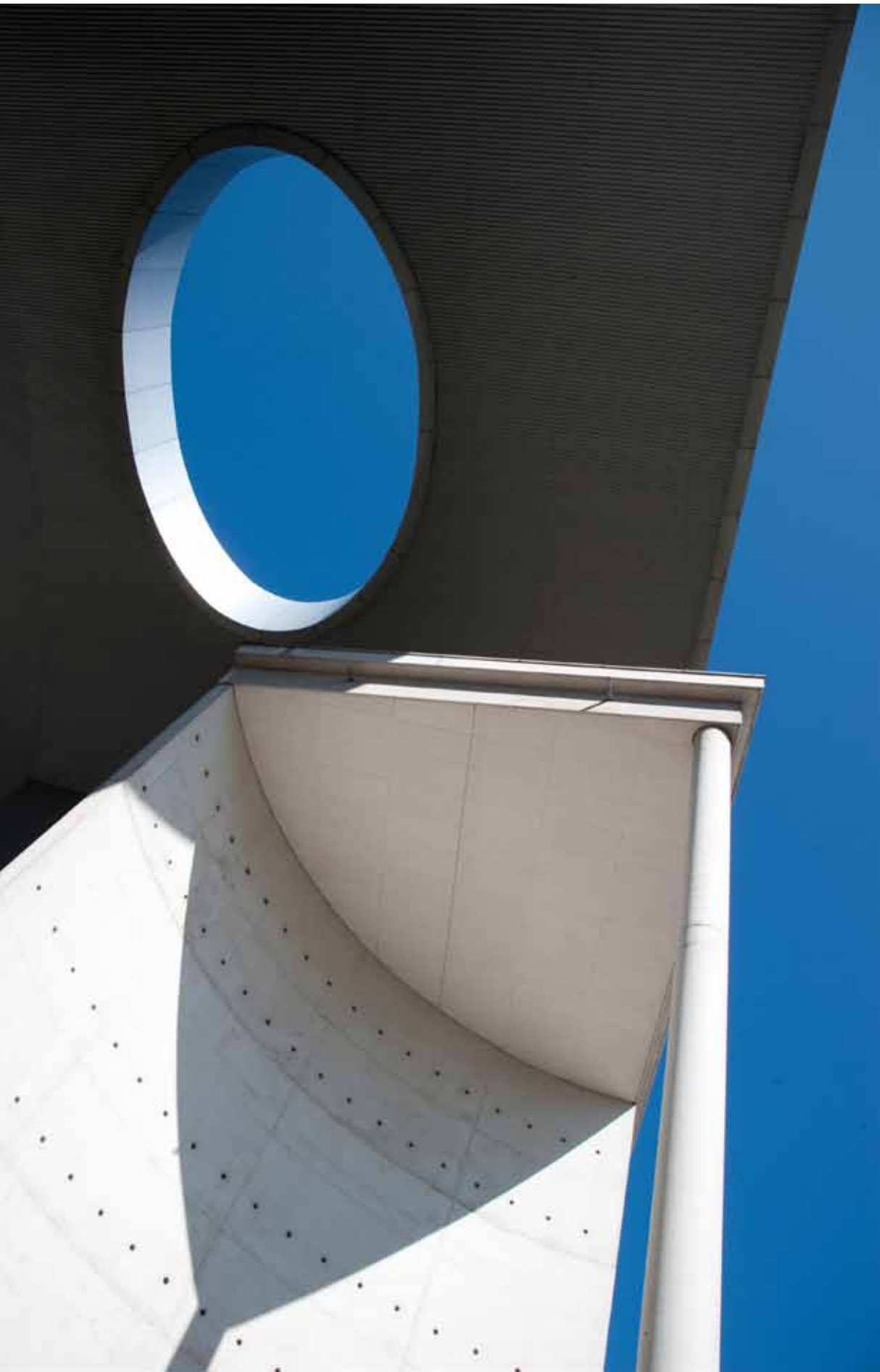
DIRECTION

DES ÉTUDES MUSICALES

INDICATEURS

DU CONTRAT

DE PERFORMANCE



SYNTHÈSE

I/ Le Conservatoire en quelques chiffres

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris fait partie des opérateurs culturels nationaux sous tutelle du ministère de la culture qui en compte près de 80 et représente l'un des plus importants établissements d'enseignement supérieur du ministère de la culture et de la communication qui en compte 36 au total parmi lesquels on peut citer l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, l'Ecole nationale supérieure de création industrielle, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, la FEMIS, les écoles d'architecture, l'École du Louvre ou encore l'Institut national du patrimoine.

En 2011, pour l'accomplissement de ses missions, le Conservatoire a disposé :

1/ d'un budget total de 32,3 millions d'euros comprenant d'une part 28,9 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, essentiellement des dépenses de personnel (19,1 millions d'euros) et 3,3 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Pour financer ses dépenses, la subvention de fonctionnement de l'État demeure la principale ressource de l'établissement. Elle s'élève en 2011 à 25,2 millions d'euros. Par ailleurs, le Conservatoire dégage des ressources propres à hauteur de 1,9 millions d'euros. Elles proviennent principalement des droits d'inscription, des recettes de mécénat et des locations d'espaces. En raison de l'activité pédagogique de l'établissement qui entraîne un fort taux d'occupation des espaces, l'accroissement des recettes de locations s'avère difficile.

S'agissant de l'investissement, la subvention de l'Etat s'élève à 200 000 euros ce qui représente un montant très limité dans les dépenses qui ont été dédiés aux travaux et autres investissements, ce qui rend indispensables les prélèvements sur le fonds de roulement de l'établissement.

2/ d'une équipe pédagogique de 406 personnes et d'une équipe administrative et technique de 160 personnes dont près de 100 affectées par le ministère de la culture et de la communication, ce qui représente un total de 416 équivalents temps plein travaillé.

S'agissant des élèves, le Conservatoire a accueilli 1597 élèves au concours d'entrée dont 1306 Français et 239 étrangers et ce sont finalement 1129 élèves qui ont été inscrits en 2011 dont 929 Français et 200 étrangers qui représentent près de 18% du total.

Concernant les diplômés, au total, ce sont 415 titres de fins d'études qui auront été décernés dans les trois cycles confondus. Parmi eux, on a été attribué 212 diplômes dans les disciplines classiques et contemporaines, 43 en écriture, composition et direction d'orchestre et 47 pour les danseurs interprètes.

Activité essentielle pour les élèves du Conservatoire, l'apprentissage de la scène a donné lieu, une fois encore, à une production de spectacles très importante qui contribue au rayonnement de l'établissement et de son excellence auprès du public qui assiste aux manifestations. Ainsi pour la saison 2010/2011, ce sont 301 manifestations publiques qui ont été organisées contre 273 en 2009 et 2010. 190 de ces représentations l'ont été à l'extérieur grâce à plusieurs partenariats avec diverses institutions françaises et étrangères.

Le développement des tournées du Junior ballet classique et contemporain a participé de cette même volonté de permettre aux élèves de faire l'apprentissage de la scène et de faire connaître l'activité pédagogique en matière de danse.

La production audiovisuelle a été encore très importante en 2010/2011 puisque ont été enregistrés notamment 15 sessions de travaux d'écriture, 30 concerts au Conservatoire, à la Cité de la musique, à la Salle Pleyel ou encore à Notre-Dame de Paris. Parmi les manifestations filmées, on peut relever en particulier les spectacles du Junior ballet classique et contemporain ou encore le concert des 20 ans de l'installation du Conservatoire sur le site de la Villette.

L'année 2011 a été l'occasion d'avancer sur un certain nombre de chantiers identifiés dès la fin de l'année 2010 par la nouvelle direction du Conservatoire. Cela concerne à la fois la pédagogie, l'engagement du Conservatoire dans des partenariats, le lancement de chantiers administratifs, l'organisation de l'établissement et les fonctions « support », en particulier celles relatives au bâtiment et à la communication.

I/ La poursuite des réformes pédagogiques

Engagées par Bruno Mantovani dès son arrivée en 2010 à la tête de l'établissement, les réformes pédagogiques ont été poursuivies en 2011 avec notamment pour objectif de faire le lien entre les enseignements et l'insertion professionnelle des élèves.

Certains cursus ont ainsi été réformés dans cette perspective, la création de nouvelles disciplines a été en-

gagée et le travail d'orchestre a été mis en valeur. Il s'agit par exemple du développement de la filière de troisième cycle « diplôme d'artiste interprète » et la création d'un diplôme d'artiste interprète « répertoire contemporain et création », de la création d'un cursus spécifique d'accompagnement chorégraphique, de la création d'un cursus de flûte piccolo parmi les disciplines principales, de l'instauration de séries d'orchestre dans des conditions proches de celles des orchestres professionnels ou encore du développement des académies d'orchestre permettant aux élèves d'intégrer le temps d'une série un orchestre prestigieux.

II/ L'engagement du Conservatoire dans les initiatives d'excellence

Les initiatives d'excellence (IDEX) sont des projets nationaux destinés à faire émerger les pôles d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. Ces IDEX, financées par le grand emprunt, ont vocation à représenter l'excellence au niveau international.

1/ L'initiative d'excellence « Paris sciences et lettres »

Le Conservatoire a été sollicité à la fin de l'année 2010 pour s'associer à un projet d'initiative d'excellence (IDEX) dénommé « PSL* » et regroupant un ensemble d'institutions prestigieuses comme le Collège de France, le Centre national de la recherche scientifique, l'Ecole normale supérieure, l'Observatoire de Paris, l'Institut Curie, l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris, l'université de Paris-Dauphine, l'Institut Louis Bachelier, la Fondation Gilles de Gennes pour la recherche ainsi que trois autres établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la culture et de la communication : l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts et le Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

Il s'agissait de constituer un ensemble disposant de la masse critique requise dans toutes les disciplines académiques, de la recherche médicale et clinique aux sciences de la gestion et du management et aux disciplines artistiques pour devenir une université de recherche d'envergure internationale.

Après avoir été présélectionné au printemps 2011 avec six autres projets d'IDEX, l'IDEX PSL* a été sélectionné à l'été 2011.

Cette démarche s'est traduite pour le Conservatoire par sa participation au sein de la Fondation à un projet dénommé « SACRE » associant l'Ecole normale supérieure et les trois établissements publics d'enseignement supérieur du ministère de la culture. L'objectif était de créer des synergies entre ces cinq établissements par l'organisation de manifestations communes et la mise en place d'un programme doctoral commun à l'horizon de 2012.

2/ L'initiative d'excellence « Sorbonne Universités »

Le Conservatoire a été également sollicité pour s'associer à une autre initiative d'excellence : l'IDEX Sorbonne Universités réunissant notamment des universités, des grandes écoles et des organismes de recherche : l'Université Panthéon-Assas, l'Université Paris-Sorbonne, l'Université Pierre et Marie Curie, l'Ecole nationale de la magistrature, l'INSEAD, le Centre des monuments nationaux, le Pôle supérieur Paris-Boulogne font partie des institutions associées au projet dont les objectifs sont notamment l'aide à la coopération pédagogique et scientifique entre les différents membres, la mise en commun des moyens économiques dans le cadre de services communs aux différents membres ou encore le partage des infrastructures.

C'est en 2012 que cette initiative devait être sélectionnée.

III/ L'engagement de chantiers administratifs

1/ Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière du Conservatoire

Comme à l'ensemble des opérateurs de l'Etat, il avait été demandé au Conservatoire d'élaborer son schéma pluriannuel de stratégie immobilière présentant à la fois la situation de l'établissement et les perspectives de travaux et d'évolution plus générale du bâtiment.

Ce document devait être remis en juin 2010 au ministère de la culture et de la communication ainsi qu'au service chargé des domaines au ministère de l'économie et des finances.

N'ayant pas été préparé pour cette date, la nouvelle direction arrivée au dernier trimestre 2010 l'a élaboré et transmis en 2011 aux ministères de tutelles. L'audit général du bâtiment commandé à l'OPPIC a permis de nourrir utilement ce document sous l'angle des travaux indispensables à mener, en particulier sous l'angle de la sécurité des personnes et des besoins d'espaces identifiés depuis plusieurs années.

2/ Le contrat de performance entre le Conservatoire et le ministère de la culture et de la communication.

Le Conservatoire avait élaboré en liaison avec le ministère de la culture et de la communication un contrat qui couvrait la période 2006-2008. A son arrivée au dernier trimestre 2010, la direction de l'établissement a dû engager très rapidement avec le ministère de la culture et de la communication le chantier relatif au nouveau contrat pour la période 2012-2014 et c'est tout au long de l'année qu'a été mené le travail de rédaction du nouveau projet de contrat de performance, notamment la première partie établissant le diagnostic général de l'institution.

Le projet devrait être achevé en 2012 et approuvé alors par le conseil d'administration de l'établissement.

3/ Une organisation renouvelée

Il a été décidé d'apporter quelques modifications à l'organisation du Conservatoire afin d'en rationaliser le fonctionnement. Cette réorganisation a concerné principalement la sous-direction des affaires extérieures et de la communication. En effet, celle-ci rassemblait des missions qui se sont agrégées au fil du temps et qui n'avaient pas forcément de liens évidents entre elles. Par ailleurs, cette sous-direction coordonnait des missions qui sont, dans beaucoup d'autres institutions, très souvent rattachées directement à la direction de l'établissement compte tenu de leur caractère plus « politique ». C'est le cas notamment de la communication, du mécénat ou encore des relations internationales.

Il a été jugé souhaitable d'autonomiser les différentes entités qui composaient cette sous-direction et de créer des missions qui seront en relation directe avec la direction de l'établissement.

Ont ainsi créées les missions suivantes :

- la mission de la communication, chargée de coordonner les actions de communication tant internes qu'institutionnelles ;
- la mission des affaires extérieures et des relations internationales, chargée de promouvoir le Conservatoire tant en France qu'à l'étranger et de participer à la création de partenariats avec diverses institutions ;
- la mission du mécénat, chargée de mettre en place une politique de mécénat jusqu'à présent très limitée, de développer la taxe d'apprentissage et d'engager une politique de location d'espaces et de tournages.

Par ailleurs, le rôle et les missions de la direction des études musicales ont été élargis : outre le rôle premier de tutelle transversale de l'ensemble des cursus musicaux et des liens avec les partenaires pédagogiques du Conservatoire, la direction des études musicales s'est vu confier la direction de la recherche ainsi que les missions assurées par la mission des études et des statistiques et l'observatoire de l'insertion professionnelle. L'encadrement des master-classes, et académies d'orchestre, de l'accompagnement professionnel et de la médiation a été également confié à cette direction.

Par ailleurs, afin de faire face au très important chantier de réhabilitation du bâtiment, un poste de chargé de mission dédié à cette réhabilitation et rattaché directement à la direction de l'établissement a été créé, en accord avec le ministère de la culture et de la communication.

IV/ L'engagement du chantier de réhabilitation du bâtiment

Le constat fait par la nouvelle direction du Conservatoire dès son arrivée en 2010 de l'état très dégradé du bâtiment l'a conduit à établir à

la fin de l'année 2010 un premier rapport assorti de nombreuses photographies illustrant le mauvais état général du bâtiment. Adressé au président du conseil d'administration ainsi qu'au ministère de la culture et de la communication, ce rapport avait pour objectif d'alerter clairement la tutelle de l'établissement. Il convenait toutefois d'aller au-delà et de disposer des conclusions d'un audit général du bâtiment allant plus en profondeur sur l'ensemble des problèmes. Une convention passée entre le Conservatoire, le ministère de la culture et de la communication et l'Opérateur pour les projets immobiliers de la culture (OPPIC) a permis d'engager cet audit qui a été rendu à la fin de l'année 2011 et qui a conclu à la nécessité d'engager de très nombreux travaux – dont certains très urgents pour des raisons de sécurité – pour un montant d'au moins 20 millions d'euros.

Parallèlement, l'inspection générale des affaires culturelles rendait en septembre 2011 les conclusions d'une inspection sur l'hygiène et la sécurité au Conservatoire recoupant très largement nombre des constatations alarmantes faites par l'OPPIC.

Ce bilan très lourd pour l'établissement imposait de mettre en place un plan d'actions pour les années suivantes, ce qui a été engagé au dernier trimestre 2011.

Sans attendre les conclusions de l'audit, l'établissement a réalisé dès l'été 2011 d'importants travaux et en particulier la réfection de l'ensemble des ascenseurs. Pour ce chantier, attendu depuis six années, tant les ascenseurs manifestaient en permanence des défaillances de fonctionnement très pénalisantes pour l'ensemble des usagers du Conservatoire, un maître d'œuvre extérieur a été retenu et a assuré l'ensemble de la réfection des ascenseurs au cours de l'été 2011. Par ailleurs, lieu emblématique, la cafétéria du Conservatoire a été entièrement refaite et son mobilier, dessiné par l'architecte Christian de Portzamparc, restauré.

Un parking pour les bicyclettes a été créé dans la cour arrière du Conservatoire ce qui a permis de retirer celui qui avait été installé dans le bâtiment même, dans les espaces d'accueil du public.

Enfin, des travaux ont été menés à la fin de l'année 2011 pour mettre en place un contrôle d'accès et un accueil du public.

V/ La réalisation d'importants investissements

A côté des travaux engagés, l'établissement a réalisé des investissements importants et notamment pour le parc instrumental de l'établissement avec l'acquisition d'un orgue napolitain du XVIII^e siècle et pour le service audiovisuel avec l'achat de matériels et consoles de prise de son et de mixage.

VI/ Une communication renouvelée

La création du service de communication a été accompagné du lancement de chantiers importants souhaités par la nouvelle direction du Conservatoire.

Il s'agissait de créer un nouveau logo plus lisible et de mettre en place une charte graphique, jusqu'alors inexistante, dans l'objectif d'améliorer la cohérence et la qualité de l'image du Conservatoire. Un appel d'offres a été lancé en ce sens et les projets des différents candidats ont fait l'objet d'un examen par un large jury comprenant, outre le directeur, le directeur adjoint, le responsable de la communication, la responsable de la communication de la direction générale de la création artistique au ministère de la culture et de la communication, un représentant de l'agence de Christian de Portzamparc, architecte du Conservatoire, un représentant de la Cité de la musique et un artiste graphiste. Le jury, après avoir auditionné les différents candidats, a finalement fait le choix du projet présenté par l'agence Ruedi Baur.

Par ailleurs, la création d'un nouveau site internet a été un autre enjeu de travail majeur tout au long de l'année 2011 avec un aboutissement prévu en 2012.

VII/ Le mécénat et les événements

Le mécénat faisait partie de la sous-direction des affaires extérieures et de la communication. L'absence prolongée du titulaire du poste posait un problème d'organisation qu'il fallait régler. La réorganisation de l'organigramme a conduit à la création d'une mission du mécénat autonome rattachée à la direction de l'établissement et en septembre 2011 un responsable du mécénat a été recruté pour reprendre en main ce secteur important.

Il a été décidé de lui rattacher l'organisation des différents événements tels les locations d'espaces et les tournages.

A bien des égards, si l'année 2011 a vu la poursuite des grandes missions du Conservatoire, elle témoigne aussi de la volonté d'engager des chantiers essentiels pour l'avenir de l'institution que ce soit en matière pédagogique, en matière d'organisation, de communication, de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment au service d'un meilleur rayonnement de l'institution.